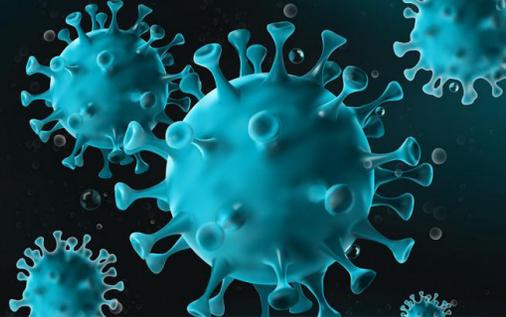


#COVID-19

#Information



Réouverture de l'accueil de l'ESCAL

A compter du **mardi 12 mai prochain**, l'accueil physique de l'ESCAL reprend son activité sur site, avec la réouverture des locaux, selon des mesures sanitaires particulières, applicables de **manière temporaire, à minima jusqu'au 02 juin** :



De **nouveaux horaires** d'ouverture de l'accueil :

du lundi au vendredi de 8 heures à 13 heures

(fermé le vendredi 22 mai)

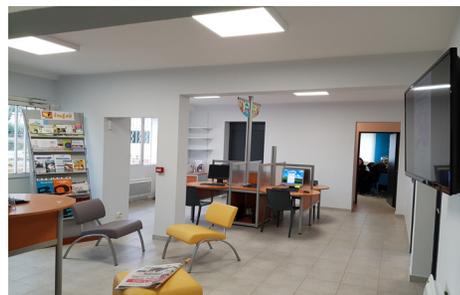
Les mesures barrières :

un **sens de circulation** dans la cour et les locaux

maximun 6 personnes dans les locaux

maximun 15 minutes de présence

chacun désinfecte son espace après son passage



Et toujours sur le www.escal.asso.fr

des infos,

des occupations et des tutos,

pour faire vivre l'ESCALE à la Maison

CORONAVIRUS

FERMÉ

Au moins jusqu'au 02 juin :

l'accès aux salles ATLANTIDE et ACTIVITES

les sanitaires publics

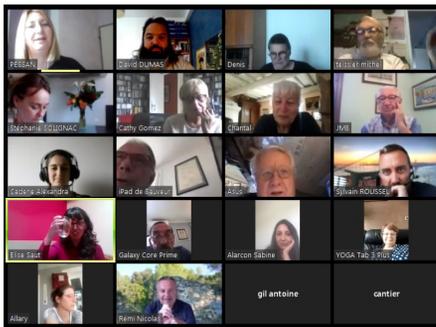
le TITA

restent fermés.

ALSH du Mas Praden

L'ouverture de l'Accueil de Loisirs du Mas Praden, les mercredis, s'inscrit dans le cadre du Code de l'Action Sociale et des Familles et est conditionné à :

- la **réouverture des écoles** du village ;
- une **autorisation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard** ;
- une **autorisation d'ouverture de la ville**.



Dans l'attente de ces éléments, **les équipes d'animateurs de l'ESCAL ont élaboré des mesures sanitaires, afin d'anticiper la réouverture du Mas Praden au plus tôt**. Ces mesures ont été présentées au **Conseil d'Administration réalisé en visioconférence le mardi 05 mai**, en présence de représentants des familles, des associations adhérentes et de la Mairie.

In fine, après validation des trois conditions préalables citées plus-haut **la réouverture de l'ALSH est de la responsabilité de son organisateur**, à savoir l'association ESCAL.

Concernant les autorisations préalables d'ouverture :

*l'ESCAL a été informé par Facebook, le 07 mai, de **la réouverture des écoles du village au 18 mai**, de fait l'Accueil de Loisirs du Mas Praden, serait susceptible d'ouvrir à compter du mercredi 20 mai prochain ;*

*la DDCS a communiqué le 07 mai au soir, le **Protocole pour la réouverture des Accueils Collectifs de Mineurs, à compter du 12 mai**. Cela confirmerait une réouverture possible dès le mercredi 20 mai. Les équipes de l'ESCAL sont actuellement en train d'étudier ce document, et ainsi de conforter ou réadapter les mesures qui avaient été anticipées ;*

la ville de Marguerittes, dans son communiqué du 07 mai, n'a pas abordé la réouverture du Mas Praden pour les mercredis. C'est cette ultime autorisation, qui conditionnera la réouverture dès le mercredi 20 mai prochain.

Aux côtés des familles de Marguerittes, l'ESCAL oeuvre, comme il l'a toujours fait depuis bientôt 30 ans, pour pouvoir accueillir vos enfants dans les meilleures conditions sanitaires et pédagogiques, et ce, dès que nous aurons les autorisations nécessaires.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous, dès que nous aurons des informations plus précises à vous communiquer.

Prenez soins de vous.

